métanes, c'est le contraste désavantageux qu'elles font avec les matrones grecques et romaines, et surtout avec les femmes chrétiennes ; il est juste de reconnaître qu'elles sont infiniment redevables à celui qui les a soustraites à l'inceste. Si elles ont beaucoup à reprocher à Mahomet, elles lui doivent au moins d'être restées les mères de leurs fils et les filles de leurs pères. Voici, du reste, les préceptes du *Coran* relativement aux femmes :

« Si vous craignez d'être injustes envers les orphelins, n'épousez que cinq de ces femmes, deux, trois ou quatre parmi celles qui vous auront plu. Si vous craignez encore d'être injustes, n'en épousez qu'une seule ou une esclave. Cette conduite vous aidera plus facilement à être justes. — Si vos femmes commettent l'adultère, appelez quatre témoins. Si leurs témoignages se réunissent contre elles, enfermez-les dans des maisons, jusqu'à ce que la mort les visite ou que Dieu leur procure un moyen de salut. — O croyants ! il ne vous est pas permis de vous constituer héritiers de vos femmes contre leur gré, ni de les empêcher de se marier, quand vous les avez répudiées, afin de leur ravir une portion de ce que vous leur avez donné, à moins qu'elles ne soient coupables d'un crime manifeste. Soyez honnêtes dans vos procédés à leur égard. Si parmi vos femmes il y en a que vous n'aimez pas, il se peut que vous n'aimiez pas celles dont Dieu a voulu faire un riche trésor. — Si vous voulez répudier une femme à qui vous avez donné une dot de la valeur d'un talent, pour en prendre une autre, laissez-lui la dot entière. Voudriez-vous la lui ravir après avoir cohabité avec elle et après qu'elle a reçu votre foi ? — Celui qui ne sera pas assez riche pour se marier à des femmes honnêtes et croyantes prendra des esclaves croyantes. Dieu connaît votre foi. Vous venez tous les uns des autres et d'Adam, le père commun. N'épousez les esclaves qu'avec la permission de leurs maîtres. Dotez-les équitablement. Qu'elles soient chastes, qu'elles évitent la débauche et que les mœurs n'aient point d'amants. — Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci, et parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes. Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises ; elles conservent soigneusement pendant l'absence de leurs maris ce que Dieu a ordonné de conserver intact. Vous réprimanderez celles dont vous aurez à craindre la désobéissance et l'insoumission ; vous les reléguerez dans des lits à part ; vous les battrez ; mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle. » (Sourate IVe.)

On ne peut trop admirer les prescriptions du *Coran* relativement à la protection des petits enfants, que les Arabes tuaient sans scrupule et sans pitié pour se décharger de la soin de les nourrir. « L'abîme a englouti ceux qui, dans leur aveugle ignorance, immolaient leurs enfants. Ils se sont perdus et n'ont point connu la lumière... Dis-leur : Venez, je vais vous réciter les préceptes que votre Seigneur vous a prescrits. Ne donnez point à vos enfants, par crainte de la pauvreté. Nous vous donnerons de la nourriture pour vous et pour eux. Evitez ce crime en public et en secret. » (Sourate IVe.) — « Que la crainte de l'indigence ne vous fasse point tuer vos enfants. Nous fournirons à leurs besoins et aux vôtres. Cette action est un attentat horrible. » (Sourate XVIIe.) C'est l'honneur de Mahomet d'avoir aboli chez les Arabes l'horrible usage d'enterrer les petites filles toutes vivantes. On connaît le dialogue de Cays, chef des Beni-Temim et de Mahomet, un jour que Cays trouva le prophète tenant une de ses filles sur ses genoux. « — Qu'est-ce que cette brebis que tu flaires ? demanda Cays. — C'est mon enfant, répondit Mahomet. — Par Dieu, reprit Cays, j'en ai six beaucoup de petites filles comme celle-là, je les ai toutes enterrées vivantes sans en flairer aucune. — Malheureux ! s'écria Mahomet, il faut que Dieu ait privé ton cœur de tout sentiment d'humanité ; tu ne connais pas les plus douces jouissances qu'il soit donné à l'homme d'éprouver ! »

Une autre loi qui fait honneur au *Coran* est celle qui interdit le vin et le jeu. « O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les statues et le sort des flèches sont des abominations inventées par Satan. Abstenez-vous-en, de peur que vous ne deveniez pervers. Le démon se servirait du vin et du jeu pour allumer parmi vous le feu de la dissension et vous détourner de la pensée de Dieu et de la prière. » (Sourate Ve.)

M. W. Muir compte parmi les bienfaits du mahométisme la sobriété étonnante qu'il a su imposer à ses sectaires ; il faut remarquer que l'islam peut se vanter d'un degré de tempérance inconnu à toute autre religion. M. Barthélemy Saint-Hilaire estime que cette interdiction des boissons enivrantes, dans un climat tel que celui de l'Arabie, n'a pas toute l'importance morale qu'on est tenté de lui accorder. « On ne voit pas, dit-il, que l'ivrognerie ait cause beaucoup de desordres parmi les Arabes. Dans les climats chauds, on ne peut supporter l'usage des boissons enivrantes ; et leur action est si redoutable que la prudence la plus vulgaire sait éviter ce danger par trop évident. C'est la douceur tempérée de nos climats qui permet l'ivrognerie, en la rendant moins funeste et plus agréable ; c'est la rudesse des hivers qui la rend presque nécessaire. »

CORANA s. m. (ko-ra-na). Philol. Dialecte africain appartenant à la souche hottentote, et parlé par le peuple du même nom.

CORARICE s. m. (ko-ra-ri-se). Ornith. Syn. de PIROLL.

CORARIO. V. CORRARO.

CORAS (Jean DE), jurisconsulte français, né à Réalmont (Tarn) en 1513, mort à Toulouse en 1572. Il enseigna le droit à Angers, à Orléans, à Paris, à l'adoue et à Toulouse, où il devint conseiller au parlement, et fut l'un des premiers à embrasser le protestantisme. Accusé, en 1562, d'avoir voulu livrer cette dernière ville aux protestants, il échappa avec peine à une condamnation capitale. Arrêté quelques jours après la Saint-Barthélemy, il fut massacré par le peuple, avec un grand nombre d'autres prisonniers. Il a laissé sur l'interprétation du droit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on estime surtout les *Miscellanea juris civilis*. Ses écrits juridiques ont été publiés à Lyon (1556-1558, 2 vol. in-fol.). Coras avait été rapporteur dans le fameux procès de Martin Guerre. Il publia à ce sujet, l'année même de sa mort : *Arrêt mémorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse d'un mari supposé, advenue de notre temps, enrichie de cent onze bonnes annotations* (Paris, 1572, in-4°).

CORAS (Jacques DE), poète français, de la même famille que le précédent, né à Toulouse en 1630, mort en 1677. Il étudia d'abord la théologie, exerça les fonctions de ministre protestant dans la Guyenne, fut attaché pendant quelque temps à la personne de Turenne, et abjura après la lecture des *Controverses du cardinal de Richelieu*, qu'il avait entrepris de réfuter. On a de lui quelques poèmes bibliques : *Jonas* ou *Ninive pénitente* (1663), connu seulement aujourd'hui par le vers satirique de Boileau :

Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière ;

trois autres poèmes, *Josué*, *Samson* et *David*, tout à fait oubliés ; une tragédie d'*Iphigénie*, composée avec Leclerc, et qui donna lieu à l'épigramme si spirituelle de Racine :

Entre Leclerc et son ami Coras,
Deux grands auteurs rimant de compagnie...

Il a aussi composé une *Vie du jurisconsulte Jean Coras* (Montauban, 1673).

CORASSIN s. m. Ichthyol. V. CORACIN.

CORATO, ville du royaume d'Italie, province de la Terre de Bari, district et à 19 kilom. S.-E. de Barletta, ch.-lieu de cant. ; 3,600 hab. Belle église collégiale ; plusieurs couvents. Cette ville fut fondée par les Normands au XIe siècle.

CÓRAVA. Ce nom, qui signifie *descendant de Courou*, désigne, dans la mythologie indienne, les enfants de Dhritarâchtra et de Gaudhâri, qui ont disputé aux fils de Fandou l'empire du Couroudeca (v. COUROU). Dhritarâchtra et Fandou étaient deux frères, qui descendaient également de Courou. Toutefois le nom de *Córava* s'applique spécialement aux enfants du premier.

CORAWA s. m. (ko-ra-oua). Bot. Espèce de bromélie des Guyanes, dont la fibre, très forte, est employée par les Indiens pour faire des cordes d'arc, des hamacs, des filets de pêche, etc. ‖ Les Anglais l'appellent SILK-GRASS.

CORAX s. m. (ko-raks — gr. *korax*, corbeau). Ancienne machine de guerre. ‖ V. CORBEAU.

CORAX, de Syracuse, rhéteur célèbre, qui florissait environ vers la LXXVIIIe olympiade (466 avant notre ère), c'est-à-dire à l'époque de l'expulsion des tyrans. Les différends nombreux et les procès compliqués qui éclatèrent à la suite de cette révolution nécessitèrent un emploi fréquent de l'éloquence (v. Cicéron, *Brutus*, p. 12, 46, et les *Scolastes* d'Hermogène, t. VIII, p. 196, dans les *Orateurs* de Reiské). Corax, déjà fort estimé du tyran Hiéron, se distingua à la fois dans les luttes politiques comme orateur de tribune, et dans les luttes judiciaires comme avocat. Cette pratique assidue de la parole l'amena tout naturellement à étudier les principes de son art et à tirer de ses expériences personnelles des règles pour les novices. Il recueillit et rédigea les préceptes de la rhétorique, qui formèrent une sorte de manuel appelé *Techné* (*Τέχνη*). Quelque peu étendu que soit cet écrit, il est très-curieux, parce qu'il est le premier ouvrage de rhétorique qui fut composé chez les Grecs, et probablement dans le monde entier. Chose singulière, tandis que la poésie, déjà si ancienne, s'était transmise pendant tant de siècles par le seul enseignement oral et par l'usage, sans le secours d'aucun ouvrage écrit, d'aucune poétique, l'éloquence, si jeune comparativement, débutait par la théorie. Nous ne savons, il est vrai, que fort peu de chose sur cette *Techné rhétorikè* de Corax. Les discours y avaient une forme et une division régulières ; l'exorde était appelé le *prooème* (*προοίμιον*), et l'auteur voulait que, dans cette première partie du discours, l'orateur s'appliquât à disposer favorablement les auditeurs et à gagner dès l'abord leur bienveillance, c'est-à-dire qu'il recommandait les *exordes par insinuation*, pour employer le terme consacré aujourd'hui.

« Une conjecture plus ingénieuse que solide, dit M. Egger, dans son *Histoire de la critique chez les Grecs*, attribue à Corax la rhétorique qui se lit parmi les ouvrages d'Aristote sous le titre de *Rhétorique à Alexandre*, et qui, en effet, ne contient guère qu'un recueil de maigres préceptes, sans lien philosophique, sur l'éloquence judiciaire. Après bien des débats sur ce sujet, M. Havet a récemment démontré (v. *De la rhétorique connue sous le nom de Rhétorique à Alexandre*) que l'horrible incendie qui consuma une partie de Smyrne (1779), Corax eut à lutter contre des difficultés pécuniaires, et traduisit pour vivre des livres allemands et anglais. Reçu docteur en 1786, il se rendit à Paris en 1788. La Révolution fit sur lui une impression profonde, et lui donna un nouvel enthousiasme pour la liberté ; il résolut de ne jamais quitter la France, mais de s'y faire l'apôtre de l'indépendance hellénique. Ce but de toute sa vie, il ne l'a pas démenti un instant, et si la science a profité quelque peu de ses travaux, ce n'était là pour lui qu'un résultat très-secondaire. Il avait compris que l'instruction est la base la plus certaine de la liberté, et, dans cette persuasion, il se préoccupa avant tout de donner à ses compatriotes une bibliothèque de leurs meilleurs auteurs anciens, et une langue littéraire, dont ils étaient absolument dépourvus. Coray fut donc écrivain politique, éditeur des auteurs classiques et législateur de la langue grecque moderne. Il était du reste fort utile aux hellénistes de son temps, et leur fournissait volontiers des notes et des explications très-ingénieuses. Dans ses éditions d'auteurs grecs, il remarque beaucoup de restitutions heureuses, qui indiquent un homme pénétré du génie grec ; mais souvent aussi, se fiant trop à ce don merveilleux de perspicacité, il tenait trop peu compte de l'esprit de l'antiquité, négligeait de consulter les manuscrits et corrigeait à tort les textes. D'un caractère des plus modestes, il n'eut jamais de position officielle ; Napoléon lui accorda, pour sa grande édition de *Strabon*, une pension de 2,000 fr. Il légua tous ses livres à la bibliothèque du gymnase de Scio. Coray mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et ses compatriotes érigèrent sur sa tombe un monument, avec l'inscription grecque qu'il avait composée lui-même, et dont voici la traduction : *Ci-gît Adamantius Coray, de Scio. Une terre étrangère me couvre ; mais cette terre de Paris, je la chérissais à l'égal de mon pays natal, la Grèce.*

Parmi les ouvrages dont il a été l'auteur ou l'éditeur, il convient de signaler les *Caractères* de Théophraste, avec traduction française (Paris, 1799), dédiés aux Grecs libres de la mer Ionienne, puis divers opuscules d'Hippocrate, *Sur les airs, les eaux et les lieux* (Paris, 1800), reproduits avec d'autres traités en 1816. En 1802, il fut désigné, avec de La Porte du Theil et Gosselin, comme traducteur de la *Géographie* de Strabon, traduction où il eut la plus large part. La même année, il donna, chez Pierre Didot, une édition de luxe des *Pastorales* de Longus. En 1804, ce fut le tour des *Ethiopiques*, roman grec d'Héliodore, imprimé aux frais d'Ambroise Basili, avec une introduction en grec moderne. C'est vers cette époque qu'il commença la publication de sa *Bibliothèque hellénique*, collection de divers auteurs, entreprise aux frais des frères Zosima, riches négociants grecs établis à Moscou. On y remarque surtout les *Discours* d'Isocrate, dont les notes ont encore aujourd'hui une grande valeur, les *Vies parallèles* de Plutarque, la *Politique* et la *Morale à Nicomaque* d'Aristote, et le texte grec de la *Géographie* de Strabon. Cette collection comprend dix-sept volumes (Paris, 1805-1826, 16 vol., et 1 vol. de préliminaires, *Prodromus*). Elle fut suivie d'une autre, que Coray intitula : *Paverga, œuvres secondaires* (Paris, 1800-1827, 9 vol. in-8°), et qui comprend une série de petits traités de divers auteurs grecs, choisis dans le but évident d'obtenir des occasions de rapprochements politiques avec la Grèce moderne, et de préparer les esprits à réfléchir sur les affaires publiques et l'économie sociale. Coray avait aussi commencé un dictionnaire grec ancien et grec moderne, sous le titre de : *Arche de la langue grecque* ; la publication en fut interrompue par la révolution hellénique ; elle ne comprend que les lettres A - D. Mais on trouve dans les *Mélanges* (Paris, 1828-1835, 5 vol.) plusieurs vocabulaires, où l'auteur avait fait entrer tous les mots amassés pour son grand dictionnaire, et qui ont rendu de bons services aux savants qui lui ont succédé. Au nombre des écrits politiques de Coray, il faut citer l'*Appel à l'Europe* (Paris, 1821), traduit d'une brochure grecque intitulée le *Signal de guerre*, parue déjà en 1801 ; puis un chant patriotique, qui est encore aujourd'hui la *Marseillaise* des Grecs, et les *Conseils*, adressés à la nation, pour sa grande édition de *Strabon*, une pension de 2,000 fr. Il légua tous ses livres à la bibliothèque du gymnase de Scio. Coray mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et ses compatriotes érigèrent sur sa tombe un monument, avec l'inscription grecque qu'il avait composée lui-même, et dont voici la traduction : *Ci-gît Adamantius Coray, de Scio. Une terre étrangère me couvre ; mais cette terre de Paris, je la chérissais à l'égal de mon pays natal, la Grèce.*

Parmi les ouvrages dont il a été l'auteur ou l'éditeur, il convient de signaler les *Caractères* de Théophraste, avec traduction française (Paris, 1799), dédiés aux Grecs libres de la mer Ionienne, puis divers opuscules d'Hippocrate, *Sur les airs, les eaux et les lieux* (Paris, 1800), reproduits avec d'autres traités en 1816. En 1802, il fut désigné, avec de La Porte du Theil et Gosselin, comme traducteur de la *Géographie* de Strabon, traduction où il eut la plus large part. La même année, il donna, chez Pierre Didot, une édition de luxe des *Pastorales* de Longus. En 1804, ce fut le tour des *Ethiopiques*, roman grec d'Héliodore, imprimé aux frais d'Ambroise Basili, avec une introduction en grec moderne. C'est vers cette époque qu'il commença la publication de sa *Bibliothèque hellénique*, collection de divers auteurs, entreprise aux frais des frères Zosima, riches négociants grecs établis à Moscou. On y remarque surtout les *Discours* d'Isocrate, dont les notes ont encore aujourd'hui une grande valeur, les *Vies parallèles* de Plutarque, la *Politique* et la *Morale à Nicomaque* d'Aristote, et le texte grec de la *Géographie* de Strabon. Cette collection comprend dix-sept volumes (Paris, 1805-1826, 16 vol., et 1 vol. de préliminaires, *Prodromus*). Elle fut suivie d'une autre, que Coray intitula : *Paverga, œuvres secondaires* (Paris, 1800-1827, 9 vol. in-8°), et qui comprend une série de petits traités de divers auteurs grecs, choisis dans le but évident d'obtenir des occasions de rapprochements politiques avec la Grèce moderne, et de préparer les esprits à réfléchir sur les affaires publiques et l'économie sociale. Coray avait aussi commencé un dictionnaire grec ancien et grec moderne, sous le titre de : *Arche de la langue grecque* ; la publication en fut interrompue par la révolution hellénique ; elle ne comprend que les lettres A - D. Mais on trouve dans les *Mélanges* (Paris, 1828-1835, 5 vol.) plusieurs vocabulaires, où l'auteur avait fait entrer tous les mots amassés pour son grand dictionnaire, et qui ont rendu de bons services aux savants qui lui ont succédé. Au nombre des écrits politiques de Coray, il faut citer l'*Appel à l'Europe* (Paris, 1821), traduit d'une brochure grecque intitulée le *Signal de guerre*, parue déjà en 1801 ; puis un chant patriotique, qui est encore aujourd'hui la *Marseillaise* des Grecs, et les *Conseils*, adressés à la nation, pour sa grande édition de *Strabon*, une pension de

CORBAN s. m. (kor-ban). Hist. relig. Nom donné par les Juifs aux offrandes qu'ils faisaient à Dieu, et au trésor où l'on renfermait ces offrandes. On disait aussi CORBANS. ‖ Chez les chrétiens d'Orient, Sacrifice de la messe, pain que l'on y consacre, pain bénit que l'on offre aux fidèles. ‖ Chez les mahométans, Fête des sacrifices ; se dit du grand Baïram, que l'on appelle souvent *Corban-Baïram*.

COR-BASSE s. m. Mus. Syn. de BASSE-COR.

CORBAT s. m. (kor-ba). Ornith. Nom vulgaire du cormoran.

CORBAUX (miss Fanny), femme peintre anglaise, née à Londres en 1812. Son père, connu par divers traités de mathématiques et quelques études sérieuses sur les finances au point de vue gouvernemental, jouissait d'une certaine notoriété et d'une fortune indépendante. Plusieurs désastres successifs le ruinèrent en 1826. Miss Fanny, encore enfant, résolut de lutter contre la pauvreté. Elle aimait la peinture ; mais sa science ne dépassait pas la facilité de main d'un amateur intelligent. Elle se mit donc au travail avec une mâle énergie, et ses efforts, par bonheur, ne furent point perdus ; car, à force de copier et de recopier tout ce qu'elle pouvait trouver d'aquarelles, de gravures et de peintures de tout genre et de toute qualité, elle acquit promptement une certaine habileté d'exécution qui lui permit de peindre assez promptement deux ou trois miniatures et quelques aquarelles, qu'elle exposa dans les galeries de la Société des arts de Londres. Les juges, indulgents pour le résultat du travail, rendirent à l'intention un hommage bien mérité, en accordant deux médailles d'argent à cette vaillante jeune fille. Trois ans plus tard, son exposition, bien supérieure du reste à la première, sous tous les rapports, lui valut une médaille d'or. Peu de temps après, s'ouvrit la National Gallery. Miss Fanny courut s'y enfermer, et copia avec ardeur les œuvres des vieux maîtres, besogne salutaire, qui l'instruisit, la fortifia, et la mit en état d'aborder le portrait. Sa peinture, fraîche et gracieuse, obtint un grand succès, et dès lors elle se vit pour toujours à l'abri du besoin.

Pendant que dans son élégant atelier se pressaient les plus jolies femmes de la société anglaise, miss Fanny n'en continuait pas moins d'envoyer aux expositions de l'Académie de modestes aquarelles, toujours accueillies avec empressement. La grande Exposition de Paris en comptait deux en 1855, *Lia* et *Rachel*. Arrangées avec goût, ces figures, il nous en souvient, ne sont pas sans mérite, et l'exécution en est habile ; mais peut-être pourrait-on leur reprocher une réminiscence trop accusée des maîtres de la Renaissance. Si elles ne furent pas remarquées à Paris autant que l'auteur le pouvait espérer, c'est parce qu'elles durent affronter le redoutable voisinage des premiers aquarellistes de l'école anglaise, dont les œuvres sans rivales obtinrent un succès si brillant et si mérité.

Telles sont, à peu près, les compositions de miss Fanny Corbaux digne d'être signalées. Ajoutons toutefois que, en dehors de la peinture, elle s'est créé, dans sa patrie, une autre sorte de notoriété ; et les critiques anglais nous parlent avec éloges de son érudition peu commune, de ses recherches souvent heureuses dans les champs épineux de l'archéologie religieuse. Citons, après eux, la *Géographie physique de l'Exode*, publiée par l'*Athenæum*, et les lettres sur les *Rephaïm*, qui parurent dans le *Journal de la littérature sacrée*. Des facultés si multiples, si diverses, prouvent une nature distinguée ; et, bien qu'elles n'aient pas produit des œuvres hors ligne, elles suffisent pour justifier la place honorable que miss Fanny s'est acquise dans le monde intelligent de l'Angleterre contemporaine.

CORBEAU s. m. (kor-bô. — Pour l'étymologie, v. l'encycl.). Ornith. Gros oiseau carnassier, de la famille des passereaux, dont le plumage est noir : *Partout on met le* CORBEAU *au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs.* (Buff.) *Le* CORBEAU *commun est le plus gros des passereaux de l'Europe.* (Focillon.) *Le* CORBEAU, *par son vol plus ou moins élevé, inquiet et incertain, ses cris particuliers, annonce, menace.* (D'Orbigny.)

Maître *corbeau*, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
LA FONTAINE.

. . . . . Un *corbeau*
Tout à l'heure annonçait malheur à quelque oiseau.
LA FONTAINE.

De *corbeaux* croassants un ténébreux nuage
Pressaient leur vol tardif vers le prochain bocage.
MALFILATRE.

. . . . . Des affreux *corbeaux* les noires légions
Fendent l'air, qui frémit sous leurs longs bataillons.
DELILLE.

‖ On donne aussi le nom impropre de *corbeau* à d'autres oiseaux de divers genres : *Corbeau aquatique*, Ibis acalor. ‖ *Corbeau blanc*, Vautour papa. ‖ *Corbeau chauve ou nu*, Coracine et pyrrhocorax. ‖ *Corbeau des clochers*, Choucas. ‖ *Corbeau cornu*, Calao. ‖ *Corbeau de mer* ou *corbeau d'eau*, Cormoran. ‖ *Corbeau du Mexique*, Troupiale yapou. ‖ *Corbeau de nuit*, Hulotte et engoulevent. ‖ *Corbeau rhinocéros*, Calao rhinocéros.

— s. m. pl. Famille de passereaux conirostres, qui a pour type le genre corbeau.

— Par ext. Se dit des personnes dont la rencontre passe pour porter malheur : *Un matin, à son réveil, un domestique vint l'avertir qu'un monsieur tout noir demandait à lui parler. — Tout noir ! dit-il ; c'est un* CORBEAU *de mauvais augure.* (A. Houssaye.)

— Pop. Nom donné aux ecclésiastiques et aux frères des écoles chrétiennes, à cause de leurs vêtements noirs. ‖ Nom donné aux hommes qui, dans les temps de contagion, enlevaient les pestiférés, et quelquefois aux employés des pompes funèbres, parce que les corbeaux s'acharnent sur les cadavres pour en faire leur pâture : *Je trouvai deux corps nus, étendus sur la table de la chambre ; alors je me retirai bien étonné, et, en sortant, je rencontrai des* CORBEAUX, *qui me demandèrent ce que je cherchais.* (Bassompierre.) *Ah ! ces diables de* CORBEAUX-*là ne les mesurent pas à la toise ; et ils rançonnent si exorbitamment un pauvre mari, que souvent il aimerait presque autant que sa femme ne mourût pas.* (Gherardi.) *Tous réclamaient, disputaient et criaient ; on s'étonnait qu'une seule mort pût appeler tant de* CORBEAUX. (A. de Muss.)

— Agriculture. Instrument de supplice ou d'exposition des cadavres.

— Loc. fam. *Noir comme un corbeau*, Extrêmement noir : *Cette femme n'est pas brune, elle est* NOIRE COMME UN CORBEAU. ‖ *Ailes de corbeau*, Bandeaux de cheveux très-noirs : *Les deux* AILES DE CORBEAU *qui encadraient son visage en faisaient encore ressortir la blancheur.*

— Prov. *Nourris un corbeau, il te crèvera l'œil*, Les méchants rendent le mal pour le bien.

— Archit. Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour servir de support : *A l'époque ogivale, les* CORBEAUX *deviennent d'une grande simplicité.* (Lévy.) ‖ Morceau de fer scellé dans le mur, et qui soutient une pièce de bois sur laquelle portent les solives.

— Art milit. anc. Espèce de poutre armée de crocs, dont on se servait pour saisir et arracher les pierres des remparts. ‖ Sorte de pont-volant qu'on jetait du haut d'une tour mobile. ‖ Machine à l'aide de laquelle on se hissait sur les remparts de la place assiégée. ‖ Sorte de tenaille ou de lacs, pour saisir le bélier et détourner ses coups. ‖ Appareil qui produisait un résultat semblable, en pesant sur le bélier et en le poussant vers le sol.

— Mar. Croc de fer pour accrocher les vaisseaux ennemis et les contraindre à l'abordage. On dit aujourd'hui GRAPPIN D'ABORDAGE. ‖ Ancienne machine armée de crocs, pour saisir les bordages de l'ennemi, et servir au même usage que l'appareil précédent : *On attribue à Duilius l'invention du* CORBEAU. (Complem. de l'Acad.)

— Astron. Nom d'une constellation de l'hémisphère austral.

— Techn. Machine pour élever des fardeaux.

— Ichthyol. *Corbeau de mer* ou *du Nil*, Nom vulgaire du corb noir.

— **Encycl.** Linguist. L'histoire étymologique du mot *corbeau* est une des plus intéressantes que puisse nous offrir la langue française. D'abord nous ne dirons pas, avec la majorité des dictionnaires français, que *corbeau* vient de *corvus*, pas plus que *corvus* du grec *korax*, par l'insertion d'un *b* qu'on a changé ensuite en *v*. Ce sont là des hypothèses véritablement puériles, et qui ne se discutent même pas. *Corvus* devrait donner *corbe* ou *corve* ; *corbeau* suppose nécessairement une forme intermédiaire *corbel*, que nous retrouvons en effet dans la basse latinité *corbellus*, avec le changement fréquent du *v* en *b*. *Corvus* correspond exactement, comme l'a démontré M. Pictet, au sanscrit *kârava*, qui désigne le même oiseau. *Kârava* se décompose lui-même en *ka* et *rava* ou *árava*, et appartient à la classe des mots exclamatifs, c'est-à-dire formes par l'addition de *ka*, *quel*, à un mot désignant un caractère saillant d'une chose. *Arava* ou *rava*, de la racine *ra*, voulant dire *cri*, *ka árava* ou *kárava* signifiera donc *quel cri* ; c'est-à-dire, comme l'explique M. Pictet, *quelle voix forte, rauque, extraordinaire !* Toute la force exclamative de ce mot ayant disparu, il n'est plus resté qu'un simple démonstratif personnifiant le *corbeau*. D'autre part, le sanscrit appelle le *corbeau* *kṛâravâṇa*, au cri rauque, ce qui s'accorde bien avec l'étymologie qu'on vient de voir. Le latin *corvus* est une forme contractée pour *corovus*, *kórava*. Ce mot a passé dans d'autres langues indo-européennes. Ainsi nous le retrouvons dans l'ancien allemand *Araban*, l'anglo-saxon *hreafn* et *rafen*, le scandinave *hrefn*, l'anglais *raven*, l'allemand *rabe*, etc. L'anglais *crow* et le suédois *korp* sont immédiatement dérivés du latin, et, par conséquent, relativement modernes. Le mot *kârana*, sous la forme *kâravaka*, est encore passé dans le persan *kâwânak*, qui désigne non pas le *corbeau*, mais la grue ; ce qui confirme que primitivement ce mot caractérisait le cri d'un oiseau, et non pas un oiseau plutôt qu'un autre. De même, en russe, c'est le courlis qui a hérité de ce nom, *karawaika*. Ici se place un rapprochement très-curieux avec les langues sémitiques, où le nom du *corbeau* offre une analogie frappante et difficilement explicable avec le nom indo-européen de cet oiseau. L'hébreu l'appelle *ghoreb*, le chaldéen *gharebâ*, le syriaque *ghurbo*, l'arabe *ghurab*, mots qui ne se rapportent à aucune racine sémitique satisfaisante. Les langues sémitiques auraient-elles donc emprunté ce vocable aux langues indo-européennes ? Il faudrait alors en induire qu'à une certaine époque les peuples sémitiques ne connaissaient pas le *corbeau*, alors que les peuples aryens le connaissaient, ou que ce mot appartenait à un lexique mixte commun aux deux races, dont il ne resterait plus aujourd'hui que des débris épars.

Nous avons dit tout à l'heure que *cornus* ne pouvait être considéré, en aucune manière, comme un dérivé du grec *korax*, cependant ces deux mots sont intimement joints par un lien de parenté collatérale. *Korax*, dont il faut évidemment rapprocher *korakias*, geai, répond au sanscrit *karaka*, qui désigne un oiseau dont on n'a pu encore déterminer exactement l'identité. Le persan *kartik* et *kurdik*, pie, caille, hoche-queue, sont de la même famille. Ce mot sanscrit *karaka* se décompose en *ka*, quel, et *raka*, son, chant, de *rikch*, *rik*, chanter. Nous voyons donc qu'ici, comme tout à l'heure, c'est par son croassement qu'on a caractérisé le *corbeau*. Enfin le latin *cornix* et le grec *corônê*, corneille, correspondant au persan *kardna*, nous présentent encore ce *ka* exclamatif, en composition avec *rana*, son, bruit. ‖ Les trois étymologies des noms du *corbeau* qui précèdent s'appuient, dit M. Pictet, les unes sur les autres. En effet, le nom du *corbeau* appliqué à un autre oiseau, par l'analogie d'autres noms sanscrits de la corneille et de la grue : *karata*, corneille, *karîyika*, grue, etc. ‖ Nous pourrions multiplier considérablement ces rapprochements, puisque le *corbeau* et ses différentes variétés n'ont pas moins de soixante-dix noms en sanscrit. Nous nous bornerons à mentionner encore un groupe des noms du *corbeau* qui n'ont pas pour origine une onomatopée, mais qui caractérisent au contraire le *corbeau* par sa couleur noire. Le *corbeau* s'appelle en irlandais et en cymrique *bran*, la corneille en slave *vranu*, *vrana*, en russe *voronu*, *voróna*, en illyrien *vran*, *vrana*, en polonais *wrona*, en lithuanien *warnas*. Tous ces mots ont pour collatéraux des mots identiques, signifiant noir ou bleu d'acier, *bran*, *vranu*, *voróni*. Cependant il y a doute pour savoir si le nom de l'oiseau n'a donné son nom à la couleur ; car ces noms pourraient parfaitement se rapporter à une racine *bran*, *vran*, résonner. M. Pictet rejette l'étymologie au moyen du sanscrit *varaṇa*, qui a le sens beaucoup trop vague de couleur en général. Il cite comme noms d'oiseaux analogues le persan *warnâ*, tourterelle, et l'anglo-saxon *wraenn*, anglais moderne *wren*, roitelet.

Ajoutons que la même difficulté se présente pour l'étymologie du nom sémitique du *corbeau*, nous dont nous avons parlé tout à l'heure. Ainsi l'hébreu *ghoreb* est rapporté à une racine *gharab*, être noir. Mais on peut également dire, et c'est même là l'opinion la plus vraisemblable, que *gharab* est un verbe dénominatif de formation dérivée, et signifiant *être noir comme un corbeau*.

— Ornith. Le *corbeau* a le bec droit, gros, comprimé et un peu renflé sur les côtés, convexe et recourbé vers la pointe, à bords tranchants ; narines ouvertes ; quatrième rémige la plus longue ; queue toujours égale, arrondie ou rectiligne. Ce genre compte de nombreuses espèces. Le *grand corbeau* est, comme son nom l'indique, celui dont la taille est la plus forte ; son plumage est d'un noir pur. Comme son vol est puissant et comme il supporte sans difficulté les températures les plus variées, il peuple toute la surface du globe depuis le cercle polaire jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Il se plaît dans les forêts et, parmi les rochers, et ce n'est que pour y chercher sa nourriture qu'il se montre dans les plaines ; encore cela ne lui arrive-t-il guère que dans l'hiver. Malgré cette vie retirée, il passe assez volontiers à l'état domestique, et on rencontre souvent des *corbeaux* privés chez les gens de la campagne. On sait avec quelle facilité il apprend à parler. Pline cite un *corbeau* appris par Augure, sous le règne de Tibère, venait chaque matin se poser sur la tribune aux harangues et saluait par leurs noms l'empereur et ses deux fils, Germanicus et Drusus. Cet oiseau ayant été tué, le peuple romain lui fit de magnifiques funérailles, et son corps, porté par deux Ethiopiens, fut suivi jusqu'au bûcher par une foule innombrable, après quoi on mit le meurtrier en pièces. Le même écrivain rapporte qu'un autre *corbeau*, voulant boire dans une urne profonde, y jetait des cailloux pour faire monter le liquide à sa portée ; récit peu vraisemblable, mais qui montre bien quelle haute idée les anciens se faisaient de l'intelligence de ces oiseaux, et il faut reconnaître qu'ils ont en effet des facultés très-développées. On cite divers exemples de l'attachement qu'ils sont susceptibles d'éprouver pour ceux qui les soignent. Schwenckfeld, dans son *Histoire des oiseaux de Silésie*, rapporte que plus d'une fois des *corbeaux* privés, qui s'étaient laissé entraîner par leurs congénères libres à reprendre la vie sauvage, ayant après quelque temps reconnu leurs maîtres dans la campagne, sont venus se poser sur ceux-ci et se sont laissé reconduire au logis. Qui ne connaît le *corbeau* de Valérius, lequel, pendant que son maître était aux prises avec un Gaulois, ne cessait de harceler ce dernier en le frappant aux mains et au visage ? Ce sont, en effet, des oiseaux très-courageux, et qui, en servitude, ne craignent ni les chats ni les chiens, et les enfants qui les attaquent ont souvent à s'en repentir. Leur courage et leur intelligence les ont fait employer dans la fauconnerie. Pline cite un nommé Cratérus qui excellait à les dresser à la chasse. Scaliger parle d'un roi de France qui s'en servait pour chasser les perdrix ; le duc Albert les employait à poursuivre les faisans. Le *corbeau* est éminemment carnassier ; les charognes font la base de sa nourriture ; son odorat est très-subtil : on prétend qu'il sent les cadavres d'une lieue, et comme il est d'une défiance extrême et qu'il fuit dès qu'il aperçoit le chasseur, tandis que l'homme arme d'un simple bâton peut l'approcher facilement, on dit qu'il sent la poudre. Il n'émigre pas et s'attache à la localité où il a niché. Très-répandu presque partout, nulle part il n'a été considéré avec indifférence, soit à cause de son plumage et de son cri lugubre, de son port sans noblesse, de son regard farouche, de l'odeur infecte qu'il exhale, soit parce qu'on a vu dans ses cris et ses actions le présage de malheurs réels ou imaginaires ; car cet oiseau, très-sensible à l'élément qu'il habite, en annonce les variations par des accents et des gestes dont toutes les circonstances ont eu leurs significations particulières aux yeux des hommes adonnés à la prétendue science de prédire l'avenir. Il devient plus évidentes encore, par l'analogie d'autres noms sanscrits de la corneille et de la grue : *karata*, corneille, *karîyika*, grue, etc. ‖ Nous pourrions multiplier considérablement ces rapprochements, puisque le *corbeau* et ses différentes variétés n'ont pas moins de soixante-dix noms en sanscrit. Nous nous bornerons à mentionner encore un groupe des noms du *corbeau* qui n'ont pas pour origine une onomatopée, mais qui caractérisent au contraire le *corbeau* par sa couleur noire. Le *corbeau* s'appelle en irlandais et en cymrique *bran*, la corneille en slave *vranu*, *vrana*, en russe *voronu*, *voróna*, en illyrien *vran*, *vrana*, en polonais *wrona*, en lithuanien *

Le *corbeau mantelé* a la tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les ailes et la queue noirs, à reflets bronzés; le reste du corps est gris cendré; le bec et les pieds sont noirs. Cette espèce, un peu plus grosse que la corneille, habite l'Europe et l'Asie septentrionale; elle arrive l'hiver dans le nord de la France. Elle fréquente le bord des étangs et se nourrit de poissons, de coquillages et de reptiles. La femelle pond de quatre à six œufs oblongs et d'un bleu pâle verdâtre.

Le *corbeau choucas* a le dessus de la tête, le dos, le croupion, les ailes et la queue noirs, à reflets verdâtres ou grisâtres, le derrière et les côtés du cou d'un cendré perlé luisant, quelquefois avec une sorte de collier blanc. Le *choucas* est très-répandu dans toute l'Europe; il est très-commun en Morée et vit sédentaire en France. Ponte de quatre à sept œufs d'un bleu pâle, vert grisâtre, avec des taches noirâtres et bistrées, arrondies et assez accentuées.

Le *corbeau freux* a le plumage d'un noir à reflets pourpres, brillants en dessus et moins éclatants en dessous; le bec plus droit et plus pointu que celui du choucas; et noir ainsi que les pieds. Il habite de préférence les régions septentrionales de l'Europe, et se reproduit en France et en Belgique. Plus petit que la corneille, il est, comme elle, plus frugivore qu'insectivore, et peu frand des nets volatériques; vers la fin de mars, les freux se réunissent par milliers dans certaines localités et construisent souvent jusqu'à quarante nids sur un même peuplier blanc, d'où il est difficile de les déloger. La ponte est de trois à cinq œufs, variables pour la forme et la couleur. Une variété très-rare est entièrement blanche.

Le *corbeau* commun a joues, on le sait, un rôle important dans l'arche de Noé. Comme la colombe, il a servi à faire découvrir la terre, avec cette différence toutefois que l'aventure des *corbeaux* est bien plus vraisemblable que celle des colombes. L'Islande fut découverte vers l'an 864 par un gentilhomme nomme Rabna Floki, un des premiers qui aient entrepris un voyage de découvertes. N'ayant pas de boussole et ne sachant pas exactement où se trouvait la terre qu'il cherchait, il prit à son bord trois *corbeaux* consacrés. Ayant fait voile à une certaine distance, il lâcha un des noirs oiseaux, qui ne tarda pas à revenir, jugeant sans doute qu'il n'était pas encore à mi-chemin du voyage; plus loin, il en lâcha un second, qui, après avoir décrit dans les airs quelques cercles empreints d'une grande incertitude, regagna le bord, comme s'il eût hésité à franchir la distance qui le séparait encore de la terre. Le troisième enfin, en obtenant sa liberté, s'envola et disparut dans l'ouest. En suivant cette direction, Rabna Floki tomba juste sur l'Islande.

Nous avons dit tout à l'heure que le *corbeau* était fidèle, constant dans ses amours; quelques lignes humoristiques sur la manière dont est censée se pratiquer cette union ne seront donc pas tout à fait déplacées ici. Il paraît que le mariage des *corbeaux* n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Peu d'oiseaux ont une histoire aussi complète et aussi merveilleuse que le *corbeau* commun; il n'est donc pas étonnant que cet oiseau célèbre ait attiré l'attention des naturalistes et des curieux. Rien n'a été oublié dans l'étude de ses mœurs. Dupont de Nemours a même composé un dictionnaire du langage des *corbeaux;* pour ce faire, il se retira à la campagne, et, *pendant deux ans*, il étudia les cris et les habitudes de ces animaux. Voici un des principaux mots de cette langue singulière :

Cra cré cro crou crouou
Grass gren gross grouss grouours
Craé créa croa croua grouass
Craa créé croi crouï grouess
Craou crio croo crouo grouoss.

Suivant le philosophe, ces vingt-cinq mots signifient : *Ici, là, droite, gauche, en avant, halte, piteux, garde à vous, homme armé, froid, chaud, partir*, et une douzaine d'autres avis que les *corbeaux* ont à se donner selon leurs besoins. Le lexique est presque complet; nous ignorons si les savants Académiciens ont une grammaire, Dupont de Nemours ayant négligé d'étudier leur langage à ce point de vue.

— *Le grand jour des corbeaux.* Tous les ans, le 5 mars, a lieu une étrange cérémonie que les historiens naturalistes n'ont consignée nulle part, — probablement parce qu'ils l'ignoraient, — mais qui, malgré cela, n'en est pas moins digne de passer à la postérité : c'est le mariage des *corbeaux*.

La scène se passe à Meulan (Seine-et-Oise) et peut-être aussi ailleurs; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il semble que tous les *corbeaux* d'une partie de la France, depuis la frontière belge jusqu'à la Loire, ont choisi la vallée de Meulan pour y célébrer leurs unions. Est-ce parce que cette vallée est la plus couverte de peupliers, et que cet arbre est éminemment favorable à la construction de leurs nids? C'est ce que M. Vian, le narrateur de cet épisode, n'a pu approfondir encore. Dans tous les cas, voici la légende :

Le théâtre représente la cime d'un peuplier. Au centre, un nid. Autour, sept branches. A droite, à gauche, en avant, en arrière, partout, partout, des peupliers. A l'horizon, des collines toutes noires de *corbeaux*. Au lever du rideau, qui est aussi celui du soleil, sept gros *corbeaux*, des anciens, viennent occuper chacune une des sept branches qui couronnent le nid. L'un d'eux, peut-être le doyen d'âge, ou le président de cette société matrimoniale, ou tout simplement M. le maire de sa commune, ouvre un large bec, et harangue ses sept adjoints. Peut-être n'entre-t-il le procès-verbal de la séance de l'année précédente. Quand il a fini, chacun approuve du bec. Alors il s'écrie : « La séance est ouverte. » Aussitôt, un *corbeau*, qui a l'air de remplir les fonctions d'huissier, croasse : « A qui le tour? » Ce cri est répété en sept-uor. Entrée de l'ingénue, ou fiancée, jeune corneille de l'année précédente, qui, au signal donné, a quitté la colline voisine et est accourue à tire-d'aile. Elle se place dans le nid. Alors le président, ou maire, s'écrie : « On demande un jeune homme; ou plutôt un jeune *corbeau*. » Et tous de reprendre en chœur : « On demande un jeune *corbeau*. » De la colline d'en face se détache un aspirant aux douceurs de l'hyménée. Son vol est plus rapide que la tempête. Il décrit une spirale au-dessus de la fiancée, histoire de la dévisager, et, si elle lui agrée, il vient se poser sur le bord du nid. A ce moment, il s'établit entre ces divers personnages une espèce de colloque que nous traduisons, aussi logiquement que possible, ainsi : « Voulez-vous prendre pour épouse la jeune corneille que voici? dit le doyen. — Je le veux, répond l'amoureux. — Et vous, intéressante corneille, acceptez-vous pour époux le jeune *corbeau* que voilà? — *Vouiî!* fait la petite. — En présence de nous, de nos adjoints et des quatre témoins qui nous assistent, vous vous jurez une fidélité inaltérable et réciproque? — Nous le jurons! répond le couple. — Unissez vos deux becs dans un baiser solennel. *Cunjugo vos.* Soyez heureux. » C'est là le vrai bonheur. Donnez-le moins possible de coups de canif dans le contrat; vivez cent ans et ayez beaucoup d'enfants. » Et les six autres *corbeaux* répètent : « Vivez cent ans, et ayez beaucoup d'enfants. — *Ite, missa est*, » reprend le doyen. Le couple s'envole aussitôt, et le président s'écrie : « A d'autres! »

La même cérémonie se renouvelle sept fois. Après le départ du septième couple, les sept *corbeaux* quittent leurs sept branches pour aller se reposer, et ils sont immédiatement remplacés par sept autres *corbeaux* qui exécutent la même comédie.

Chaque peuplier propice aux évolutions que nous venons de decrire était le siége d'une mairie de même genre. Et il y en avait plus de mille dans les environs. Les vacations pour sept mariages duraient environ un quart d'heure, ce qui donnait deux minutes par chaque contrat. Cependant tout n'allait pas comme sur des roulettes. Il arriva plus d'une fois des incidents comiques; ainsi, les prétendants n'étaient pas toujours agréés par les jeunes corneilles, de même que les *corbeaux* ne trouvaient pas toujours la fiancée de leur goût. Dans le premier cas, le prétendant avait beau déployer toutes ses grâces, la corneille lui envoyait des coups de bec jusqu'à ce qu'il comprît qu'il lui fallait *remporter sa veste.* Il y avait des corneilles qui rebutaient jusqu'à trois *corbeaux* avant de trouver un prétendant de leur goût. Dans le second cas, le *corbeau* à qui la physionomie de la fiancée ne revenait pas, après avoir voltigé en tournoyant au-dessus d'elle, s'enfuyait à tire-d'aile en poussant des cris de dérision, de ces sarcasmes impolis. Ce qui prouve bien, malgré toutes les protestations des savants officiels, que les bêtes ont réellement, non pas seulement de l'instinct, mais aussi de l'intelligence; — l'intelligence, le discernement du beau, la sympathie et l'antipathie, en un mot, des sentiments analogues à ceux que nous possédons, mais qui se traduisent différemment en raison des organes dont elles sont douées.

Ainsi, chaque année, à une date à peu près fixe, le peuple des *corbeaux* d'une vaste étendue de territoire se réunit, et les grands parents marient leurs enfants. Il y a cérémonie officielle, témoins, présentation des futurs conjoints, choix libre de la part du mari et de la part de la femme; enfin, bénédiction nuptiale. S'il n'y a pas de noces et de bals, c'est, — voyez jusqu'où est poussée la civilisation chez les *corbeaux* (volatiles intelligents s'il en fut) — c'est que les jeunes époux partent immédiatement en voyage pour aller, comme cela se pratique chez nous dans la meilleure société, loin des regards jaloux, jouir de leur lune de miel. Le mois suivant, tous les couples reviennent et commencent à se construire des nids en prévision d'une postérité prochaine.

Ceci est une fantaisie, fantaisie de haut goût, ou même d'un goût douteux, si l'on veut. Peut-être est-elle sortie du cerveau d'un jeune poëte amoureux, qui promenait ses rêveries mélancoliques dans la vallée de Meulan, et dont l'imagination aura été frappée de cette masse de *corbeaux* réunis en conseil. Que le lecteur accepte donc ceci à titre de fantaisie pure.

— Art milit. anc. Les Romains ont donné le nom de *corbeau* à plusieurs machines de guerre employées dans la guerre navale et la guerre de siége, soit à cause de la ressemblance de leur forme avec le bec du *corbeau*, soit à cause de la manière dont on s'en servait, et qui rappelait le *corbeau* se précipitant d'en haut en emportant sa proie. Le mot *corbeau* (*corvus*), employé seul, désignait un appareil imaginé par le consul Duilius, pendant la première guerre punique, pour remédier à l'inexpérience nautique des Romains, en transformant les combats de mer en combats de terre. Cet appareil se composait d'un mât vertical planté à l'avant des navires, et au pied duquel tournait, dans des espèces de gonds, l'extrémité d'une longue échelle munie inférieurement d'un ou plusieurs crocs de fer. En temps ordinaire, cette échelle était dressée le long des parois ou des murs, au moyen de cordes ou de poulies. Dans les batailles, quand on se trouvait assez près d'un navire ennemi, on lâchait tout à coup les cordes, et l'échelle, s'abattant sur celui-ci, dans le bordage duquel elle était retenue par les crocs, formait un pont-levis par lequel les soldats s'élançaient à l'abordage. Grâce à cette invention, les Romains rendirent inutile la supériorité navale des Carthaginois, et conservèrent toujours l'avantage. Le *corbeau démolisseur* (*corvus demolitor*) était employé par les assiégeants pour démolir les crénelures et les parapets des murailles de l'ennemi. Il consistait en une longue pièce de bois, munie de crocs à une de ses extrémités, et suspendue, vers son milieu, au sommet d'un mât vertical. En agissant sur l'extrémité opposée, des hommes saisissaient une à une les pierres de la maçonnerie avec les crocs et les faisaient tomber. Le *corbeau à griffes* servait aux assiégés pour enlever ceux des assaillants qui s'approchaient un peu trop de la place. Il était disposé comme le précédent. Quand un ennemi se trouvait à une distance convenable, on faisait basculer la poutre horizontale, puis, quand les crocs l'avaient saisi par quelque partie de son armure ou de son vêtement, on l'enlevait rapidement, après quoi on le laissait retomber, ou bien on le transportait dans la place. Archimède construisit des machines semblables, mais de grandes dimensions, pour détruire les navires des Romains, pendant le siége de Syracuse.

— Astron. Le *Corbeau* est une des plus anciennes constellations australes de l'astronomie grecque. Le catalogue britannique lui attribue neuf étoiles, dont la principale, marquée β, est de seconde grandeur. Parmi les anciens, les uns voyaient dans cette constellation le *corbeau* qu'Apollon condamna à une soif éternelle; d'autres, celui qui révéla au même dieu les infidélités de Coronis. De là le nom de *phœbeius ales*, oiseau de Phébus, donné par Ovide à la constellation du *Corbeau*.

— Archit. Les architectes donnent le nom de *corbeau* à un support de pierre ou de bois formant saillie sur le parement d'un mur, ayant une destination déterminée à supporter, et ses faces latérales droites ou évidées en quart de cercle. L'origine véritable du *corbeau*, suivant la remarque de M. Viollet-le-Duc, est donnée par la saillie que présente une solive de bois sur le nu d'un mur, saillie ménagée pour porter un pan de bois en encorbellement, un comble, un poteau, etc. Les modillons et les mutules de l'architecture antique sont de véritables *corbeaux*. V. MODILLON, MUTULE.

Les *corbeaux* jouent un rôle très-important dans les constructions de l'époque romane; ils y sont employés principalement pour soutenir les tablettes des corniches ou bandeaux. Quelquefois ils sont ornés de simples moulures, mais le plus souvent ils offrent des sculptures allégoriques ou de pure fantaisie. « Les imagiers des XIe, XIIe et XIIIe siècles, dit encore M. Viollet-le-Duc, paraissent avoir pris les *corbeaux* de pierre comme un des motifs les plus propres à recevoir de la sculpture. Ils les décorent de figures d'hommes et d'animaux, de têtes, de sujets symboliques, tels que les vices et les vertus, les signes du Zodiaque, les travaux de l'année; ils s'éventuent à les varier. C'est surtout en Auvergne, dans le Berry, le Poitou, le Bourbonnais et le long de la Garonne, que l'on trouve, sur les édifices de l'époque romane, une quantité prodigieuse de *corbeaux* d'une exécution remarquable, à dater de la fin du XIe siècle. » Un genre de décoration assez fréquemment employé, surtout en Auvergne, consiste en rouleaux ou volutes sculptés de chaque côté du nerf principal du *corbeau;* ces rouleaux font l'effet des copeaux que produirait l'outil du charpentier pour dégager ce nerf du milieu dans un *corbeau* de bois : de là le nom de *corbeaux à copeaux* imaginé par M. Viollet-le-Duc. V. CORNICHE.

A partir du XIIIe siècle, les *corbeaux* disparaissent généralement des corniches et ne sont plus guère employés que pour soutenir des balcons, des encorbellements, des mâchicoulis, des extraits de charpente ou des poutres maîtresses de planchers. Souvent alors on rencontre, dans les édifices civils ou militaires, d'énormes *corbeaux* de pierre composés de plusieurs assises et décorés de figures et d'armoiries. Dans les constructions de la période ogivale, des *corbeaux* richement sculptés servent à soulager les linteaux des portes principales, on en voit des exemples dans les églises de Saint-Sernin de Toulouse, de Saint-Denis; dans les cathédrales de Paris, de Reims, d'Amiens, et dans un grand nombre d'édifices bourguignons. Au XIIe siècle, les retombées des archivoltes et des arcs-doubleaux sont souvent supportées par des *corbeaux;* plus tard, lorsque les voûtes ne portent pas de fond, elles ne reposent plus sur des *corbeaux*, mais sur des culs-de-lampe. A l'époque de la Renaissance, les *corbeaux* de balcon, de galerie, de corniche, sont placés aux consoles.

— Allus. hist. **Le corbeau de l'arche.** V. COLOMBE.

— Allus. littér. **Le fromage du corbeau.** Allusion à la fable de La Fontaine, le *Corbeau et le Renard.*

— Prov. littér. **Le corbeau, honteux et confus, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.** Allusion à un vers de La Fontaine dans sa fable le *Corbeau et le Renard :*

Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

On rappelle souvent ce vers pour exprimer la ferme résolution de ne plus retomber dans une même faute, une même sottise :

« La vue de mon uniforme et de mon bonnet à poil me faisait mal; je les ai donnés à mon portier. Quant à mon fusil, arme maudite dont je me suis servi si malheureusement, je l'ai enterré dans un lieu obscur, *jurant, mais un peu tard, que je n'y toucherais plus.* »
ALBERIC SECOND.

« Les bals masqués de l'Opéra continuent d'avoir ce qu'on appelle la vogue, c'est-à-dire qu'on s'y presse, qu'on s'y pousse, qu'on s'y étouffe dans une atmosphère où les poitrines les plus robustes trouvent à peine de quoi respirer. A part quelques pierrots effrontés, qui passent sans dire gare aux gens froissés, et qui croient s'amuser parce qu'ils vociferent, on n'y rencontre guère que des figures ennuyées. Les curieux se contentent de regarder cette cohue du haut d'une loge; puis, quand ils ont compris que toutes ces joies sont fausses et simulées, ils se retirent en *jurant qu'on ne les y prendra plus.* »
GUSTAVE CHADEUIL.

« Le chêteau de Topen, où Jean-Paul passa plus de deux ans, ne fut pas pour lui un séjour fort agréable. Son élève était vraiment inepte, et le père de l'enfant, un conseiller quelconque, était tout aussi exigeant qu'avare. Le précepteur ennuyé les quitta avec plaisir tous les deux, *jurant bien qu'on ne l'y reprendrait plus.* »
LEGRELLES.

« Ne vous exposez plus, cher lecteur, à ce que, dans un certain hôtel dieppois, on vous fasse payer 1 fr. 50 trois petits pains d'un sou, ce qui met le pain à 36 fr. la livre; et consolez-vous d'avoir été qualifié de « passant, » en tête de cette carte à payer si amusante... pour tout autre que pour vous. Nous fûmes jadis rançonné comme vous dans ce même hôtel, et *nous avons juré*, encore à temps, *qu'on ne nous y prendrait plus.* En effet, depuis lors, oncques ne remîmes plus le pied à Dieppe. Il est vrai qu'ailleurs...; mais n'en dégoûtons pas les autres. »
JULES LECOMTE.

CORBEAU (Renée), née à Angers en 1564. Cette femme fut un modèle de dévouement et d'amour; aussi croyons-nous devoir sauver son nom de l'oubli, et raconter, en la débarrassant des incidents qui la surchargent, tout simplement et le plus brièvement possible, l'aventure qui signala son existence, aventure inviraisemblable aux yeux sceptiques de notre époque, et cependant vraie, histoire qui ressemble à un roman, et qui est de la plus rigoureuse exactitude.

Elle était fille d'un petit bourgeois d'Angers possesseur d'une très-modique fortune. Mais comme Renée était belle et spirituelle, les charmes de sa figure et de son intelligence faisaient vite oublier sa pauvreté et l'obscurité de sa naissance. Ainsi advint-il à un jeune gentilhomme de Normandie qui étudiait alors le droit à Angers; il aima Renée, demanda sa main et signa même une promesse de mariage; mais pour accomplir cette promesse il fallait attendre; l'amoureux était très-jeune, il étudiait encore, et peu à peu seulement un parviendrait à vaincre les obstacles qu'il prévoyait du côté de sa famille. Mais un soir le jeune homme ne reparut point. On s'inquiéta, on s'informa: il avait quitté la ville. Bientôt on apprit qu'il s'était engagé dans les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat, voulant ainsi apporter un obstacle insurmontable à l'accomplissement de la promesse qu'il avait faite, et rendre impossible son mariage avec Renée. Malheureusement la pauvre Renée, dans un moment d'oubli, de folie, avait tout donné à son amant. Bientôt même elle ne put cacher sa faute. Son père, alors, dénonça le séducteur de sa fille, qui fut décrété de prise de corps, conduit devant les juges de la Tournelle et condamné à perdre la tête, si mieux il n'aimait tenir son engagement envers la jeune fille trompée. Or, comme il ne le pouvait plus, étant dans les ordres, il fut remis entre les mains de l'exécuteur.

Mais tout à coup devant les juges se présente l'amante délaissée, trompée, qui vient elle-même plaider la cause de son séducteur. Ce plaidoyer a été conservé, et nous regrettons de ne pouvoir, à cause de son étendue, le donner ici tout entier. Renée a d'abord très-habilement fait ressortir la contradiction, l'étrangeté que présente le jugement : on permet en effet à son amant de choisir, et il lui est défendu de faire un choix. Après avoir ainsi jeté le trouble en l'esprit des juges, elle essaye de les intéresser davantage encore à celui contre lequel ils viennent de rendre l'arrêt qu'elle a discuté, et leur demande qui a pu dire et prouver que son amant avait été séducteur. « Eh bien, s'écrie la pauvre dévouée, pressée par le remords, je me vois obligée de vous dire que c'est moi qui l'ai séduit..., j'ai été moi-même l'instrument de mon déshonneur. » Enfin elle fait un appel au cœur des juges, et termine ainsi : « Mes juges sont jeunes encore, ou d'un âge plus avancé : les premiers par leur jeunesse sont plus disposés à recevoir les impressions de cette passion, les autres ont une expérience qui leur en a fait connaître tous les sentiments; ma ressource est donc dans le cœur des uns et des autres. Puisque vous le pouvez, messieurs, conciliez ici la compassion avec la justice. Si j'ai quelques voix pour moine, doivent-elles pas l'emporter en faveur de l'humanité sur les autres quoique plus nombreuses? Mais si vous êtes tous inflexibles, ne me refusez pas du moins la grâce de mourir avec mon amant, et de souffrir le même supplice. »

Le parlement n'ajouta pas foi au pieux mensonge par lequel Renée Corbeau avait voulu prouver l'innocence de son amant; mais il fut ému par tant de dévouement et de courage; il fut séduit par tant de beauté et une éloquence peu commune, et c'est à l'unanimité des voix que le président Villary ordonna qu'il serait sursis à l'arrêt pendant six mois : c'était plus de temps qu'il n'en fallait à Renée Corbeau pour sauver son amant.

La pauvre fille échona d'abord auprès du légat du pape, le cardinal de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément XI, et celui-ci refusa la dispense qu'en se jetant à ses pieds lui demandait Renée Corbeau. Mais Henri IV, le roi vert-galant, et qui, mieux que l'homme d'église, comprenait les choses de l'amour, fut moins sévère que lui. Il fit accorder au condamné la dispense refusée, et lui ordonna d'être heureux avec Renée Corbeau.

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (Aimé-François), membre de l'Assemblée constituante, mort en 1806. Il appartenait à une ancienne famille du Dauphiné. Il assista comme député du clergé de cette province aux états généraux de 1789. Dans la séance du 24 juin 1789, il protesta contre la formation de l'ordre en chambre particulière, et se joignit le surlendemain aux députés du tiers état. Il était docteur en théologie, doyen du chapitre de Saint-Maurice de Vienne, et abbé d'Aulnay (diocese de Bayeux).

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (Pierre-Laurent-Antoine), militaire et écrivain français, frère du précédent, né vers 1750, mort en 1813. Il prit du service dans l'artillerie, fit la guerre d'Amérique, se signala par ses talents au siége de Mayence, en 1793, et quitta l'armée avec le grade de lieutenant-colonel. On a de lui : *Correspondance familière concernant la religion et les mœurs* (Paris, 1813), et *Formation des États de l'Histoire moderne* (1813).

CORBEIA NOVA, nom latin de CORBEIL.

CORBEIA VETUS, nom latin de CORBIE.

CORBEIL (*Corbolium*), ville de France (Seine-et-Oise), ch.-l. d'arrond. et de canton, à 40 kilom. S.-E. de Versailles, et à 31 kilom. S. de Paris, sur la Seine, au confluent de l'Essonne; pop. aggl. 5,394 hab. — pop. tot. 5,541 hab. L'arrond. de Corbeil comprend 4 cantons, dont les chefs-lieux sont Corbeil, Boissy-Saint-Léger, Corbeil et Longjumeau; 93 communes; une surface de 64,004 hectares, et compte 70,457 hab. Tribunaux de 1re instance et de justice de paix; Société d'horticulture; association philotechnique; bibliothèque publique et bibliothèque populaire; filatures de lin et de coton, imprimeries, papeterie, laminoir de cuivre, boissellerie, carrosserie, teinturerie, amidonnerie, fabrique de bois de galoches, de sabots, de chandelles; construction de bateaux; nombreux moulins à farine et à huile mus par la rivière d'Essonne et de puissantes machines à vapeur. Commerce considérable de grains et farines, bestiaux, fers, charbons, et des produits industriels locaux.

L'usine de Chantemerle, qui peut occuper près de 1,500 ouvriers pour la fonderie, les filatures, la tisseranderie, etc., et qui est construite en partie sur le territoire d'Essonne, a été fondée par Oberkampf au commencement de ce siècle; elle est exploitée aujourd'hui par M. Feray, petit-fils de ce célèbre manufacturier.

Corbeil est une jolie petite ville, agréablement située au confluent de deux rivières, dont les eaux sont utilisées comme force motrice dans de nombreuses usines; elle est divisée en deux parties par la Seine; un pont de pierre jeté sur ce fleuve, et plusieurs autres sur les différentes branches de l'Essonne, font communiquer entre eux les différents quartiers de la ville. C'est une station importante du chemin de fer de Paris à Lyon par le Bourbonnais, établie depuis le 17 octobre 1840.

Avant la Révolution de 1789, Corbeil possédait cinq églises paroissiales, dont une seule, la plus ancienne, dédiée à saint Spire (saint Exupère), a survécu aux ravages du temps et des hommes. Cette église fut bâtie en 950 par Haymon, premier comte de Corbeil; brûlée en 1138, elle fut rebâtie et consacrée par l'évêque de Troyes en 1437. Les patrons des églises supprimées en 1793 étaient saint Léonard, à qui une chapelle, située au faubourg, est encore dédiée; saint Jacques, saint Martin, saint Guénault et Notre-Dame. On remarque à l'intérieur de Saint-Spire les châsses contenant les reliques de ce premier évêque de Bayeux, et qui ont été en grande vénération depuis le IXe siècle; les vitraux du chœur; un tableau de Mauzaisse, peintre né à Corbeil; le tombeau du comte Haymon, et le monument élevé en l'honneur de Jacques de Bourgoin, fondateur du collége, en 1357.

La ville possède aussi un hospice établi en dehors des habitations, dans des conditions parfaites d'hygiène et de salubrité; ce monument est dû à la munificence de MM. Antoine et Williams Galignani, qui en firent don à la ville en 1864. On remarque encore le grand magasin, vaste bâtiment à 7 étages, éclairé par 360 ouvertures, et construit par les ordres de l'abbé Terray, en 1762, pour servir de réserves à l'approvisionnement de Paris; la halle au blé, élevée en 1783, par l'architecte Niel. Ces deux monuments et les moulins de Corbeil sont la propriété et servent à l'industrie de M. Darblay jeune.

L'église Saint-Jean, en l'île, enclavée dans le domaine de Chantemerle, auquel elle sert de magasin, est le dernier reste de la commanderie des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou chevaliers de Malte, fondée par la reine Isburge, femme de Philippe-Auguste, laquelle y mourut en 1236, et dont le tombeau y est conservé.

Les marchés très-importants de cette ville ont lieu le mardi et le vendredi de chaque semaine, sous de vastes halles en fer, inaugurées en 1862. Une foire aux bestiaux se tient dans la partie sud de la ville, le 6 septembre; la fête patronale religieuse, qui dure neuf jours, a lieu le cinquième dimanche après Pâques; une autre fête, dite *du quai de la Pêcherie*, se tient dans cette partie de la ville, sur les bords de la Seine, le dimanche qui suit le 25 juillet. Toutes ces réunions sont nombreuses, et il s'y fait un commerce considérable, à cause de la proximité de Paris et du très-grand rapprochement d'Essonne, de Saint-Germain et de Saintry, qui forment, avec Corbeil, une agglomération de plus de 10,000 hab.

Corbeil est la patrie de Gilles, poëte latin et médecin de Philippe-Auguste; de l'helléniste Villoison, mort en 1805. Abailard y eut une école nombreuse et florissante, avant de s'installer à Melun et à Paris; il y fut attiré par Héloïse, qui y avait été exilée par son oncle Fulbert. Georges d'Amboise fut enfermé dans la grosse tour de Corbeil par les ordres de Charles VIII. Jacques de Bourgoin y fonda un collége public dans sa propre maison, en 1657. M. le comte de Clermont-Tonnerre, député à l'Assemblée nationale pour le district de Corbeil, et élu président de cette célèbre Assemblée le 17 août 1789, habitait Saintry, près de Corbeil, et fut, pendant les années 1789 et 1790, commandant général de la garde nationale de la ville. Le savant académicien Vauvilliers a été, en 1793, le premier incarcéré dans l'ancienne église Saint-Guénault, convertie depuis cette époque en maison de détention. La Harpe, membre de l'académie française, fut exilé à Corbeil en 1802. Berjardin de Saint-Pierre, qui était le gendre de M. Didot l'aîné, fondateur de la papeterie d'Essonne, habita longtemps une jolie maison solitaire, près de Corbeil, sur les bords de la rivière d'Essonne.

Les armes de Corbeil sont : *D'azur, à un cœur de gueules, à une fleur de lis d'or en abîme, avec la devise :* Cor bello paceque fidum.

La petite ville de Corbeil est d'origine celtique, ainsi que l'indique son nom, formé de deux mots, *Cor biel* (habitation sacrée). Elle fut d'abord établie sur la montagne, au lieu dit *le Vieux-Marché*, à Saint-Germain, appelé pour cela le Vieux-Corbeil. Il est probable qu'elle descendit peu à peu dans la vallée, peut-être sous les mérovingiens. La Seine lui offrait un moyen de transport pour les objets de son commerce avec Paris. Au IXe siècle, ce point fut fortifié sur l'une et l'autre rive du fleuve, pour arrêter les incursions des hommes du Nord, et, dès lors, Corbeil prit être distingué en vieux et en nouveau. Jusque-là, on ne trouvait sur la rive gauche, aujourd'hui la plus habitée, que des huttes de pêcheurs, et ce territoire était celui d'Essonne. Hugues Capet établit un capitaine dans le château qui y fut édifié, puis il en fit le chef-lieu d'un comté qui eut sept titulaires, dont le premier fut Haymon. Louis le Gros s'en empara sur Hugues de Puiset, le dernier, qui s'était révolté contre lui; c'est ainsi que Corbeil fit retour à la couronne, et fut depuis très-fréquenté par nos rois, jusqu'à la fin du XVe siècle. Plusieurs reines de France eurent leur douaire assigné sur le domaine de Corbeil, qui, dans la suite, fut engagé. Les nombreux établissements religieux fondés dans le nouveau Corbeil se peuplèrent rapidement; les habitants de la rive opposée vinrent aussi chercher un refuge assuré dans ses fortifications et sous la protection du château fort, qui fut rasé, ainsi que les murs de la ville, par les ordres de Henri IV, en 1595.

Quoiqu'il ne reste point de vestiges de l'ancienne habitation de nos rois à Corbeil, comme à Saint-Germain-en-Laye, cette ville n'en a pas moins eu, pendant plusieurs siècles, la gloire qu'ont partagée depuis Fontainebleau, Compiègne et Versailles. Louis le Gros prit possession du château des comtes de Corbeil, après en avoir soumis et châtié le dernier. Louis VII y résidait en 1143, et saint Bernard vint l'y trouver et lui parler de l'incendie de Vitry en Champagne. Saint Louis, non content de faire ses dévotions tantôt à la commanderie de Malte, où il logeait en 1244 et 1248, tantôt au prieuré de Saint-Jean-de-l'Ermitage, dans les murs de Corbeil, plus souvent à celui de Saint-Guenault, plus rapproché de son palais, fit bâtir en 1258 une *sainte-chapelle*, pour le service de sa maison, dans le goût de celle de Paris, aussi à deux étages, mais certainement moins grande. Le sire de Joinville rapporte une conversation qu'il eut avec Robert Sorbon, en présence du roi, au pied de cette chapelle, et dans le pré au-dessous, baigné par la Seine, à l'endroit où la Juine vient lui apporter le tribut de ses eaux. Le récit du naïf historien prouve que la cour était très-frugale, puisqu'il a dit composée de plus de 300 chevaliers. Vers 1262, Jacques Ier, roi d'Aragon, vint régler quelques différends avec le roi, ainsi que le mariage de sa fille avec Philippe le Hardi. Philippe le Bel tenait sa cour à Corbeil en 1290, année où Charles de France, son frère, comte de Valois, y fut marié, le lendemain de l'Assomption, à Marguerite de Sicile. Philippe le Long faisait sa résidence la plus ordinaire à Corbeil, pour être plus près du roi son père, qui l'y maria, en janvier 1306, à Jeanne, fille du comte de Bourgogne. D'abord mattre des écoles de Paris, Pierre eut au nombre de ses disciples Lothaire Conti, depuis Innocent III. En 1183, il était chapelain ou premier aumônier de Philippe-Auguste. Cependant il n'avait, paraît-il, aucun bénéfice important au commencement de l'année 1198, époque de l'avénement d'Innocent III, car ce pape, dès la première année de son pontificat, écrit au roi d'Angleterre, Richard, au doyen de sa chapitre de l'église d'York, pour les presser de mettre Pierre de Corbeil en possession d'une prébende, d'un archidiaconé que l'archevêque de cette ville lui avait conférée. Le chapitre refusant de l'admettre, Innocent menace les opposants des censures ecclésiastiques, et il les conjure de ne pas repousser un homme si distingué par son savoir et sa vertu; à ce propos, il fait mention, il se glorifie même des leçons qu'il a jadis reçues de lui. Malgré la puissance d'une telle recommandation, il est à présumer que Pierre de Corbeil n'obtint pas la prébende en Angleterre : son nom est inscrit avec la qualité de chanoine de Paris dans une ordonnance de 1198, par laquelle l'évêque Odon de Sully et son chapitre espéraient abolir la fête des Fous. Au mois de mai de cette même année, Innocent le qualifie de *magister et canonicus Parisiensis*. Il fut enfin nommé evêque de Cambrai en 1199; mais il ne resta pas longtemps sur ce siége. On raconte qu'il alla trouver le souverain pontife pour lui demander par l'archevêché de Sens, et que le saint-père lui ayant dit : « C'est moi qui vous ai fait évêque, *ego te episcopavi*, » il lui répliqua : « *Ego te papavi*, c'est moi qui vous ai fait pape. » Pierre de Corbeil devint archevêque de Sens. Il tint un concile à Melun en 1216, et publia un règlement en sept articles. Il mourut le 3 juin 1222. Tous les contemporains de cet archevêque s'accordent à rendre hommage à sa science, à ses talents, à sa piété. Vincent de Beauvais l'appelle *vir inestimabilis litteraturæ ac senectutis bonæ*. On n'a presque rien publié des ouvrages qui lui ont valu une réputation si brillante. Son épître circulaire sur l'armement de l'empereur Othon n'a aucune importance comme production littéraire. Son statut de 1214 en sept articles se trouve dans la collection des conciles de Labbe. Le premier article porte que les avocats feront serment de ne se charger que de causes justes; le second dit que les excommuniés qui ne se feront pas absoudre dans le délai d'un an seront livrés au bras séculier et leurs biens confisqués. Les cinq autres articles sont relatifs aux abbés et aux prieurs conventuels. Il leur est défendu de faire des emprunts au delà de la somme fixée par l'évêque diocésain, et sans la permission de la communauté à laquelle ils doivent rendre compte. On a de lui, sous la date de 1219, un règlement du même genre, recueilli par Mabillon. Il fit des commentaires sur le psautier; à expliqué aussi en quatorze livres toutes les épîtres de saint Paul. Launoi a donné quelques extraits de sa somme théologique, intitulée : *Quæstiones scholares*. On attribue à Pierre de Corbeil une satire contre le mariage, restée manuscrite, et intitulée : *Rhythmus quod malum sit uxorem ducere e. de matrimonii oneribus et angustiis*; elle se trouve à la Bibliothèque impériale (fonds de Colbert), sous le titre de : *Satira adversus eos qui uxorem ducunt.*

CORBEILLE s. f. (kor-bè-lle; *il* m*ll*. lat. *corbicula*, dimin. de *corbis*, panier). Sorte de panier sans anse ou n'ayant que de petites anses sur les côtés ou sur les bords : CORBEILLE *d'osier*. CORBEILLE *à ouvrage. Quand elle entre dans les temples des dieux et qu'elle*

du Hurepoix, par Simon Delamotte; *Cosmographie*, d'André Thévet (Paris, 1775); *Histoire générale du pays de Hurepoix*, par Guillaume Morin (Paris, 1630).

On voit que Corbeil fait assez bonne figure dans notre vieille province de l'Ile-de-France, et l'on ne s'explique guère ce qui a pu donner naissance à ce proverbe si connu : *Prendre Corbeil pour Paris*, dans le sens de se méprendre grossièrement. Cette idée maligneuse n'est pas venue au bon La Fontaine; c'est Vaugirard qui a payé les frais de ce oubli :

De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

On sait d'ailleurs que certaines villes n'avaient pas l'heur de plaire au fabuliste, et que Quimper-Corentin a été encore plus maltraité que Vaugirard :

. . . . . C'était à la campagne,
Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne
Appelé Quimper-Corentin.
On sait assez que le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
D